



Championnat de France 505
Du 11 au 13 Juillet 2024
Baie de Douarnenez
Société des Régates de Douarnenez
Grade 3

Avenant N° 1 au Instructions de Course

Article 16 réclamation et demande de réparation :

16 .2 Le temps limite de réclamation sera : (enlever 60 minutes) lire 90 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour .

Article 17 classement :

17.2 c) article supprimé

Article 19 remplacement d'équipier et d'équipement :

19 .2 Les demandes de remplacement matériel doivent être faites (enlever au comité technique) et lire au Comité de course.

19.6 Tout bateau manquant à se conformer au IC (enlever 19.A ,19. B) lire 19.1, 19.2

Le président du comité de Course

Yves Lorber

Le président du Jury

Jacques Terrasson

Affiché le 11 07 2024 à 10 heure 30 minutes

